

Points forts

01

De la Polynésie française

BILAN
LA PERLE EN 2012



CINQUIÈME ANNÉE DE BAISSÉ DES RECETTES À L'EXPORT

L'année 2012 marque la cinquième année consécutive de baisse des recettes des produits perliers à l'export (- 5 % en 2012) ; leur part dans le total des exportations locales tombe à 60 % (contre 67 % en 2011, et 92,5 % en 2000). Les volumes correspondants diminuent plus rapidement que la valeur, permettant au prix moyen de la perle de se redresser légèrement (900 F.CFP). Cette évolution s'inscrit dans le sens d'une amélioration de la qualité du produit. Par ailleurs, les surfaces lagunaires utilisées pour la perliculture diminuent de 9 % à 7 900 hectares.



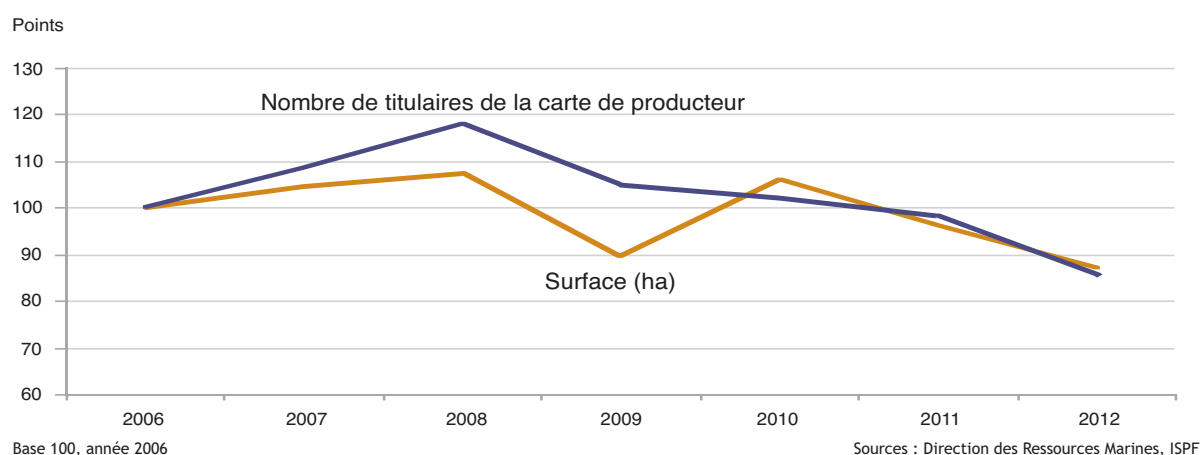
INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

LA PRODUCTION

• Moins de fermes perlières

La production de perles est réalisée sur 26 îles et atolls en 2012. Ce chiffre n'a quasiment pas évolué au cours des dernières années. En revanche, le nombre de concessions maritimes concernées (466 en 2012) est en retrait continu depuis cinq ans, et la surface totale exploitée (7 974 ha) se situe désormais nettement en dessous de la limite de 10 000 ha fixée par le gouvernement depuis 2010.

INDICE SUR L'ÉVOLUTION DES SURFACES EXPLOITÉES POUR LA PERLICULTURE ET DU NOMBRE DE PRODUCTEURS



À lui seul l'archipel des Tuamotu regroupe 345 concessions (- 16 % par rapport à 2010) réparties sur 6 600 hectares (- 18 %) et 20 atolls. L'archipel des Gambier abrite 80 concessions (- 22 % par rapport à 2010) pour une surface totale de 1 240 hectares (- 2 %).

Deux types d'entreprises coexistent autour de la production : la grande majorité des fermes sont des exploitations familiales de petite taille et représentent une faible part de marché, tandis qu'un petit groupe d'entreprises, à gros volume de production, représente l'essentiel de la part de marché.

L'action publique porte essentiellement sur le développement des petites exploitations ; le dispositif d'encadrement de la production mis en place fin avril 2010 accorde des autorisations d'occupation temporaire du domaine public maritime à des perliculteurs disposant de petites exploitations ou à des jeunes qui souhaitent exercer ce métier. Cependant, ces installations doivent tenir compte de la concentration des fermes et sont soumises à des contraintes sur le nombre de lignes de collectage ou les surfaces maximum autorisées :

- aucune autorisation de collectage pour les lagons de Takaroa, des Gambier et des Îles Du Vent ;
- 10 lignes pour les autres lagons ;
- aucune surface pour l'élevage de nacres ou d'huîtres perlières dans le lagon de Mopelia et aux Îles Du Vent ;
- 10 hectares par demandeur pour des surfaces consacrées à l'élevage de nacres ou d'huîtres perlières dans les lagons de Ahe, Arutua, Gambier, Manihi, Marutea sud, Nengo Nengo, Raiatea, Raroia, Takaroa et Takume ;
- 30 hectares par demandeur dans les autres îles.

De plus, un plafonnement portant sur les surfaces totales susceptibles d'être accordées dans certaines îles a été fixé, afin de préserver l'équilibre des ressources. Le plafonnement total des surfaces sur l'ensemble de la Polynésie française est de 10 000 hectares. Les renouvellements d'autorisation de situations existantes ne sont pas concernés par ce dispositif.

• Moins de producteurs

Une carte professionnelle de producteur d'huîtres perlières et/ou de producteur de perles de culture de Tahiti est obligatoire pour exercer l'activité de perliculture. Fin 2012, le service de la perliculture dénombre 363 producteurs d'huîtres perlières et 379 producteurs de perles de culture brutes (respectivement - 11 % et - 14 % par rapport à 2010). Le nombre distinct de titulaires de cartes de producteur (huîtres et/ou perles) est de 466 (- 12 %).

• L'emploi à son plus faible niveau en 2012

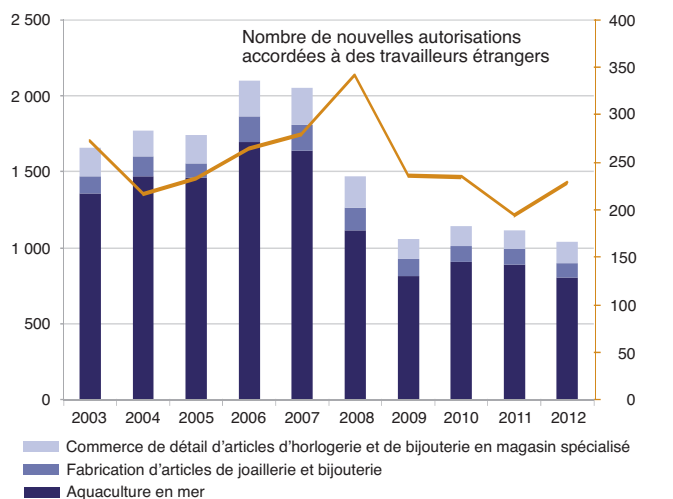
Fin décembre 2012, les activités d'aquaculture en mer comptent 800 salariés déclarés, soit une diminution de 9,5 % sur un an. Parallèlement à ces emplois déclarés existe un grand nombre de personnes dans les archipels éloignés travaillant ponctuellement dans ce secteur dans un cadre familial et donc souvent non déclarés.

D'autres activités sont liées à la perliculture, comme les industries de fabrication d'articles de bijouterie et joaillerie (96 salariés, - 6 % par rapport à 2011), et les commerces de détail d'horlogerie et de bijouterie (136 salariés, + 11 %).

Le nombre d'autorisations de travail accordées à des greffeurs étrangers est reparti à la hausse (+ 18,5 %) en 2012 probablement en raison de la fin du quota d'un greffeur pour trois employés locaux. Ces greffeurs sont à 98 % des ressortissants chinois.

D'après les données du recensement 2012, 1 300 personnes déclarent travailler dans la perliculture, et 240 en tant que perliculteur exploitant. Ils sont situés à 70 % dans les Tuamotu-Gambier.

EFFECTIFS SALARIÉS AU 31 DÉCEMBRE ET TRAVAILLEURS ÉTRANGERS



Sources : CPS, SEFI, ISPF

• Moins d'importations de nucléi

En 2012, les importations de nucléi diminuent de moitié à 13 tonnes, niveau le plus faible depuis 1996. Cette évolution va dans le sens d'un écoulement de stocks de perles présents sur le territoire, favorable à la régulation du secteur ; les quantités produites ont diminué dans un souci d'amélioration de la qualité. 99 % des nucléi importés sont en nacre, le reste est en corail. Ils sont essentiellement importés du Japon et de Chine.

LA COMMERCIALISATION

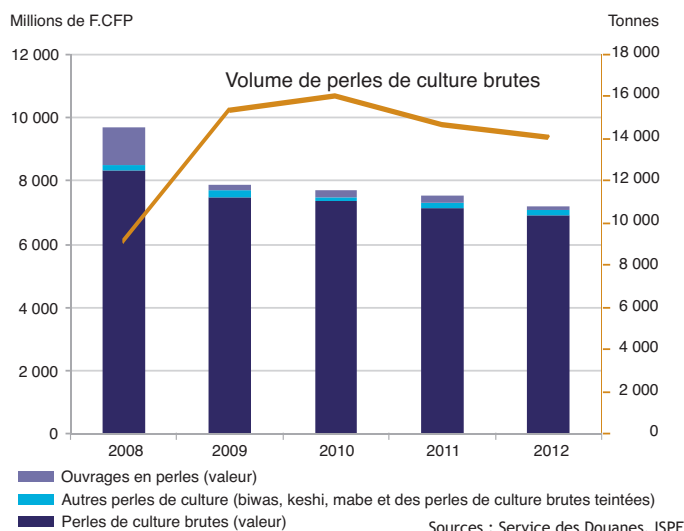
Il existe trois modes de commercialisation des produits perliers ; les ventes aux enchères, les négociants, et les exportations.

Depuis août 2010, les ventes aux enchères internationales ont repris à Tahiti, à l'initiative du GIE Poe O Rikitea. Les deux ventes organisées depuis chaque année ont écoulé jusqu'à 80 % du taux de perles présentées. En revanche, le prix moyen au gramme des perles vendues demeure faible. En mars 2011, quatre autres GIE regroupant des perliculteurs des îles de Mangareva, Manihi, Ahe, Raiatea, Tahaa, Arutua, Faaité, Takarua et Apataki se sont unis pour organiser une vente aux enchères de perles.

D'autres ventes aux enchères internationales ont toujours lieu chaque année à Kobe au Japon, ainsi qu'à Hong Kong.

Les négociants doivent disposer d'une carte professionnelle certifiant leurs compétences ; elle s'obtient à l'issu d'un examen

EXPORTATIONS DE PRODUITS PERLIERS



Sources : Service des Douanes, ISPF

professionnel portant entre autres sur le commerce, le droit, et complété par une épreuve de tri des perles. Cette carte est assortie de garanties bancaires qui protègent les transactions. Le nombre de négociants est en baisse depuis plusieurs années ; les résiliations de cartes sont plus nombreuses que les créations. En 2012, 21 négociants sont actifs, contre 23 en 2011, et 32 cinq ans auparavant.

En 2012, les exportations de produits perliers ont rapporté 7,1 milliards de F.CFP à la Polynésie française (- 5 %), soit la cinquième baisse annuelle consécutive. Les recettes sont à leur niveau le plus bas, et ne représentent plus que 60 % des exportations de produits locaux (contre plus de 90 % il y a 20 ans, et 67 % en 2011). Parallèlement, les volumes correspondants diminuent pour la deuxième année consécutive, après six ans de hausses (- 8,7 % par rapport à 2011).

Les exportations de produits perliers sont réparties en trois catégories ; les perles de culture brutes représentent 96 % des produits perliers exportés, les ouvrages en perles 3 %, et les autres perles (keishis, biwas, etc.) 1 %. Après 2004 et la création des entreprises franches, les exportations d'ouvrages en perle ont pris plus d'importance, représentant jusqu'à 13 % des exportations de produits perliers en 2008 (86 % pour les perles de culture brutes). Mais la suspension de la taxe à l'exportation en 2008 a renversé la tendance et marqué la fin de l'essor des ouvrages en perles.

En 2012, les recettes à l'export des perles de culture brutes ont diminué de 3 % soit 6,9 milliards de F.CFP ; c'est la septième année consécutive de baisse des recettes pour ce produit, tandis que les volumes ne reculent que depuis deux ans (- 4,4 % en 2012).

• Les perles de culture brutes

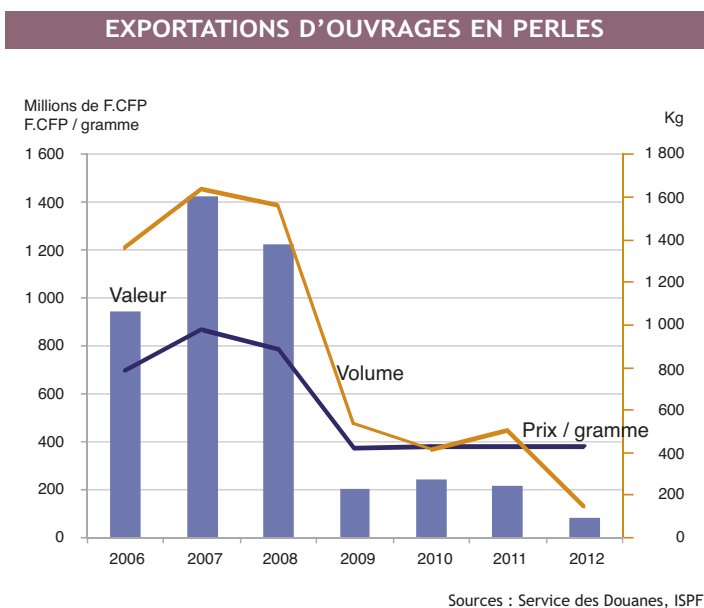
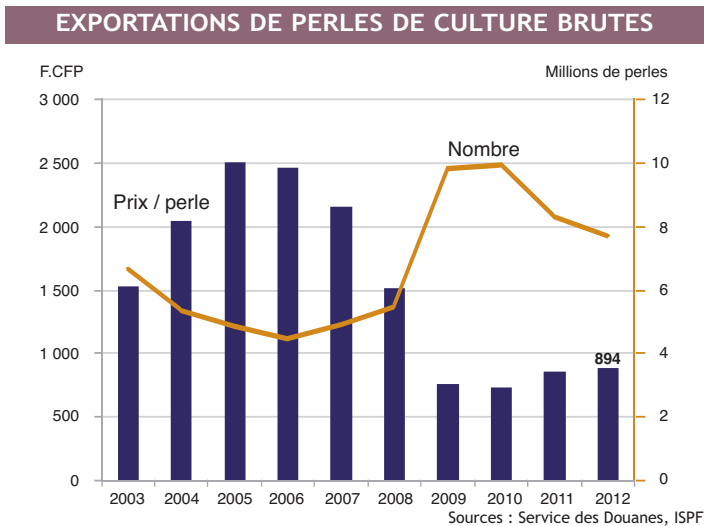
Les résultats de la perle de culture brute à l'exportation enregistrent pour la cinquième année consécutive un repli des ventes (6,9 milliards de F.CFP, soit - 3,2 % en 2012). Le volume exporté confirme son retrait amorcé en 2011 (- 4,4 % en 2012), soit 14 tonnes, un niveau encore supérieur à la moyenne des dix dernières années (11 tonnes). Avec des recettes au plus bas et des volumes qui demeurent élevés, le prix moyen de la perle au gramme se situe depuis quatre ans sous les 500 F.CFP. Toutefois, le nombre de perles exportées a nettement diminué en 2011 et 2012, illustrant un poids moyen par perle en hausse de 12 % à 1,83 gramme, et un prix moyen par perle qui remonte à 900 F.CFP.

• Les ouvrages en perles

Fin 2012 on dénombrait sept entreprises franches, soit deux de moins qu'en 2011. Ce type d'entreprise a été créé en 2004 afin de permettre à certains exportateurs d'être affranchis de la taxe à l'exportation. Ces entreprises importent le matériel nécessaire pour créer des bijoux à partir de perles de Tahiti qui doivent obligatoirement avoir été percées et montées pour pouvoir être exportées, sans payer de taxe. L'objectif est aussi d'apporter de la valeur ajoutée locale au produit en créant de vrais bijoux.

La révision de la fiscalité sur les exportations de perles de culture brutes au 1^{er} octobre 2008 a incité les exportateurs à revenir sur le marché des perles de culture brutes et ont déserté le marché des ouvrages en perles dont les recettes ont été divisées par cinq par rapport à 2008.

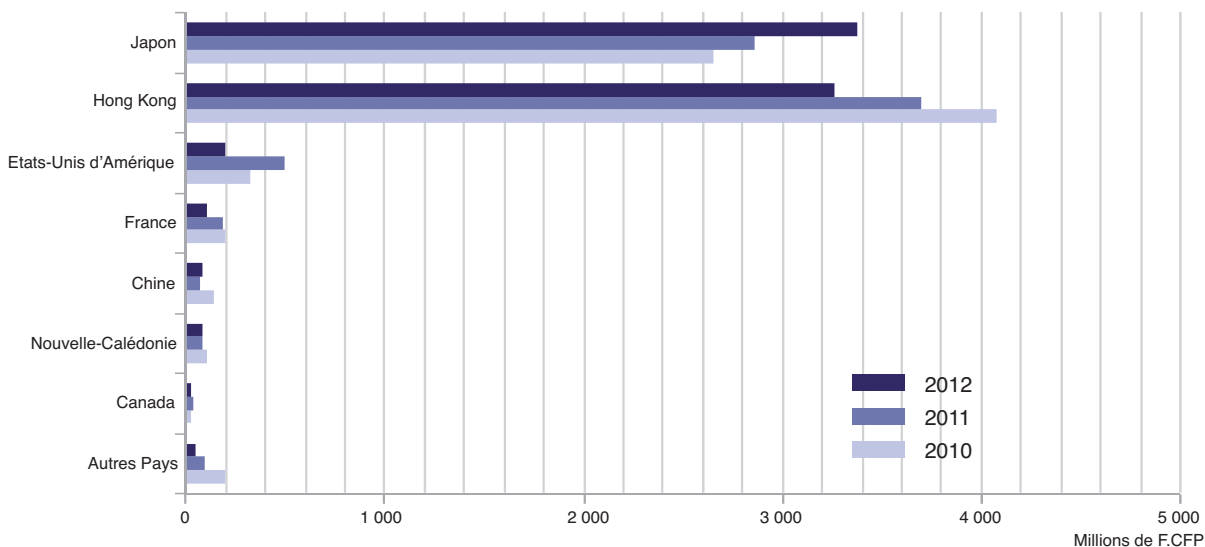
En 2012, les exportations d'ouvrages en perle ont rapporté 87 millions de F.CFP (- 60 %).



• Les pays destinataires

Le marché traditionnel japonais a été délaissé au profit de Hong Kong à partir de 2006, les clients internationaux (japonais, américains, européens, australiens...) venant s'approvisionner chez eux. Toutefois, les ventes aux enchères internationales organisées à Tahiti depuis 2010 semblent inverser cette tendance, avec une majorité d'acheteurs japonais ; en 2012, le Japon redevient notre premier acheteur de perles tandis que Hong Kong enregistre sa quatrième année de baisse. Les États-Unis demeurent notre troisième marché malgré une baisse des ventes de 60 % en 2012. Idem pour la France, quatrième marché, dont les ventes diminuent pour la deuxième année consécutive (- 46 % en 2012).

EXPORTATIONS DE PRODUITS PERLIERS PAR PAYS DESTINATAIRE



Sources : Service des Douanes, ISPF

900 F.CFP

Le prix moyen d'une perle à l'export.



La Recherche & Développement, veille sanitaire (source : Direction des Ressources Marines)

Recherche et Développement

La recherche en perliculture s'organise autour de trois axes principaux :

- La pérennisation de la perliculture
- L'amélioration de la rentabilité des exploitations
- La prévention des risques sanitaires et écologiques

En 2012, les trois programmes de recherche associés et complémentaires illustrent ces différents thèmes :

1) Le groupement de recherche pour l'amélioration de la qualité des perles de culture de Polynésie française (GDR ADEQUA) est officialisé par une convention cadre avec le Pays (Direction des Ressources Marines) fin décembre 2007. Les recherches ont débuté en 2008 pour une période de quatre ans. Il regroupe les efforts et les compétences d'une dizaine de laboratoires en Polynésie et en métropole autour de six actions dont l'influence est jugée essentielle pour l'amélioration de la qualité des perles de culture de Tahiti (les facteurs externes, le nucléus, le greffon, le sac perlier, la perle et la sélection des donneuses de greffons). Un rapport bilan du GDR ADEQUA sera disponible au premier trimestre 2013 et une restitution publique des résultats vulgarisés aux professionnels de la filière est prévue pour le dernier semestre 2013.

2) Le programme « Ressource génétique de la perliculture Polynésienne (REGENPERL) » a été présenté pour un financement État-Collectivité (Délégation à la recherche) le 1^{er} décembre 2008. Il répond à la thématique « Biodiversité terrestre et marine, outil du développement de la Polynésie française », et regroupe trois laboratoires en Polynésie française et un au Canada. Les objectifs de REGENPERL étaient d'évaluer l'impact de la perliculture sur la variabilité génétique de populations sauvages, d'analyser les mécanismes de l'évolution de la biodiversité des huîtres perlières dans les lagons exploités et de poursuivre les travaux visant à l'optimisation du collectage de naissain et à la production de naissain en éclosérie. Les résultats obtenus mettent en évidence l'importance de préserver les populations d'huîtres perlières éloignées pour ne pas perdre certaines capacités génétiques qui permettront à l'espèce de supporter les variations de leur milieu et/ou l'émergence de pathologies. Les travaux sur la dispersion larvaire démontrent la forte influence des facteurs environnementaux (vent) et de la nourriture (phytoplancton) sur la distribution spatio-temporelle des larves de *Pinctada margaritifera*. L'ensemble des modèles mathématiques issus de ces travaux et de ceux du neuvième FED notamment, apporteront les outils nécessaires à la prévision du collectage indispensable à la pérennisation de la filière. Les outils d'identifications et ces modèles de prévision seront utilisés dans le cadre de programmes comme le projet ANR Polyperl (2012-2015) et le contrat projet Biodiperl (2012-2013) en collaboration avec les professionnels.

3) C'est dans la continuité de cette dynamique de partenariat et sur la base des acquis obtenus, que le programme « Préservation de la biodiversité des stocks d'huîtres perlières *Pinctada margaritifera* en Polynésie française pour une exploitation durable de la ressource en perliculture » (BiodiPerl) a obtenu un financement pour une durée de deux ans sur un contrat Etat-Collectivité 2011- 2013. Il regroupe avec la Direction des ressources marines, des laboratoires de Polynésie française et étrangers (Ifremer, Université de la Polynésie française, Criobe, GPONT consulting et Université Dalhousie).

De plus, en début 2012, un programme financé par l'ANR pour une durée de 3 ans intitulé « Gestion intégrée et adaptation de la perliculture en Polynésie française dans le contexte du changement global : approche environnementale, économique et sociale - POLYPERL » a été lancé. Le programme POLYPERL est un projet global prenant en compte un ensemble de thématiques de recherche appliquées à la perliculture, de la compréhension des phénomènes biologiques aux aspects socio-économiques relatifs à l'activité perlicole et intégrant la gestion des risques (anthropique, sanitaire et climatique). Il a vocation à améliorer notre connaissance de l'huître perlière et de la perliculture à l'échelle de la Polynésie française, à travers une approche systémique de l'activité, en favorisant le développement de connaissances interdisciplinaires (écologie, physiologie, zootechnie, génétique, physique, modélisation, économie, sciences sociales, épidémiologie....).

Autres programmes

Parallèlement à ces programmes collaboratifs, plusieurs projets de R&D ont été menés, pour par exemple, rechercher des moyens techniques pour lutter contre la prédation des huîtres perlières, pour fabriquer un nucléus reconstitué à partir de nacre de *Pinctada margaritifera*, pour recycler les nucléus issus de perles non commercialisables ou de mauvaise qualité et pour donner à la perle de culture de Tahiti un moyen d'identification par le marquage, gage de qualité et d'origine.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF